

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02797

Numéro SIREN : 534 015 870

Nom ou dénomination : OB MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2019 sous le numéro de dépôt 17315

Greffe du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/17315

Déposant :

Nom/dénomination : OB MANAGEMENT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 534 015 870

N° gestion : 2011 B 02797

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 820 CHEMIN DE L'AUMONE VIEILLE 13400 AUBAGNE Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 53401587000015 Néant *

				Exercice N clos le, <u>13 10 3 2 0 1 9</u>		N-1 <u>13 10 3 2 0 1 8</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)								
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA						
		AB						
		CX						
		AF	37 719	33 515	4 204	4 921		
		AH						
		AJ						
		AL						
		AN						
		AP	13 555	11 574	1 981	2 676		
		AR						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	43 422	33 567	9 854	12 617			
	AV							
	AX	22 775		22 775				
	CS							
	CU	966 910		966 910	967 410			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BB	126 541		126 541	270 012			
	BD							
	BF				1 352			
	BH	4 500		4 500	4 500			
TOTAL (II)		1 215 421	78 656	1 136 765	1 263 488			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL						
		BN						
		BP						
		BR						
		BT						
		BV	149 522		149 522	132 262		
		BX	2 201 645		2 201 645	2 301 179		
		BZ	75 244		75 244	12 830		
		CB						
		CD						
DIVERS	CF	171 557		171 557	81 097			
	CH	120 761		120 761	106 071			
	TOTAL (III)	2 718 729		2 718 729	2 633 439			
Comptes de régularisation	FW							
	CV							
	CM							
	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		3 934 150	78 656	3 855 494	3 896 928			
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	126 541	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *								
Immobiliations :			Stocks :			Créances :		

Certifié conforme à l'original

Bouillon



OB

Désignation de l'entreprise : **Société OB MANAGEMENT**

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.70...000.....)	DA	770 000	770 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	77 000	57 176
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	124 149	(156 648)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 631)	426 620
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	966 517	1 097 149
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	722 189	2 811
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	43 504	4
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 820 578	2 451 955
	Dettes fiscales et sociales	DY	61 500	103 915
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	241 207	241 094
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	2 888 977	2 799 779	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 855 494	3 896 928	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 888 977	2 799 779	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	720 000		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 833 138	FB	FC	8 833 138	10 793 225	
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	436 801	FH	FI	436 801
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		9 269 940	FK	FL	9 269 940	11 257 716
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	67 241	68 337	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 337 183	11 326 053
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	8 721 644	10 462 800	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	215 532	203 631	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	12 563	17 057	
	Salaires et traitements*				FY	204 508	232 075	
	Charges sociales (10)				FZ	78 942	88 652	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	7 933	9 909
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	1	51	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 241 124	11 014 175
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	96 059	311 878	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	2 815	223	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		160 138	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		10 610	
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 815	170 971
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	20 555	24 426	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	20 555	24 426
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(17 740)	146 545	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	78 319	458 423	



Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 393	93 293		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500	1 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 893	94 293		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	99 343	89 480		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	500	2 271		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	99 843	91 751		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(82 950)	2 542		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		34 345		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 356 892	11 591 317		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 361 523	11 164 697		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 631)	426 620		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	16 318	1 120	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	28 628			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 815	223		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	67 241	68 337		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
		99 843		16 893		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		
Régularisations clts/frs sur exercices ant.		28 628				
Régularisations clts/frs sur exercices ant.				15 495		
Régularisation Malakoff sur exercices ant.				823		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 855 494.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 269 939.76 Euros et dégageant un déficit de 4 631.17- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 648 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 8 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 085
Dettes fiscales et sociales	19 273
Autres dettes	240 866
Total	283 413

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	120 761
Total	120 761

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				45 238	45 238
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				9 025	9 025
- dotations de l'exercice				9 710	9 710
Total				18 735	18 735
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				9 710	9 710
- entre 1 et 5 ans				17 297	17 297
Total				27 007	27 007
Montant en charge sur l'exercice				9 710	9 710





Maurice Jabes

Expert Comptable Diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre
Région de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit près de la Cour d'Appel
d'Aix en Provence

OB MANAGEMENT

Siège social : 820 chemin de l'Aumône Vieille – Immeuble MBM
13400 AUBAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 27 Septembre 2019

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2019

100. chemin de l'Aumône Vieille - Actiburo 2A - 13400 Aubagne - 04 91 94 23 90 - Fax 04 91 92 64 73
Email : maurice.jabes@free.fr - SIRET 383 233 152 00040

Membre d'une association agréée acceptant les règlements par chèques libellés à son nom.



Sommaire

1 – Opinion

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

2.2 – Indépendance

3 – Justification des appréciations

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

6 – Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels



Aux Associés,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Président, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS OB MANAGEMENT à l'exercice clos le 31 Mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril au 31 Mars 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment le respect des principes et méthodes appliqués conformes à la législation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Ainsi, j'ai procédé à une analyse des titres de participation et de leur valorisation. Une recommandation a été transmise à la Direction.

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- › il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- › il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- › il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- › il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubagne
Le 12 Septembre 2019



1 **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 820 CHEMIN DE L'AUMONE VIEILLE		13400 AUBAGNE		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 53401587000015		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 31032019		
		N-1 31032018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
(I)	AA			
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB			
	Frais d'établissement *			
	CX			
	Frais de développement *			
	AF	37 719	33 515	4 204
	Concessions, brevets et droits similaires			4 921
	AH			
	Fonds commercial (1)			
	AJ			
	Autres immobilisations incorporelles			
AL				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
AN				
Terrains				
AP	13 555	11 574	1 981	
Constructions			2 676	
AR				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
AT	43 422	33 567	9 854	
Autres immobilisations corporelles			12 617	
AV				
Immobilisations en cours				
AX	22 775		22 775	
Avances et acomptes				
CS				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
CU	966 910		966 910	
Autres participations			967 410	
BB	126 541		270 012	
Créances rattachées à des participations				
BD				
Autres titres immobilisés				
BF			1 352	
Prêts				
BH	4 500		4 500	
Autres immobilisations financières*				
BJ	1 215 421	78 656	1 136 765	
TOTAL (II)			1 263 488	
ACTIF MOBILISÉ * IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	BL			
	Matières premières, approvisionnements			
	BN			
	En cours de production de biens			
	BP			
	En cours de production de services			
	BR			
	Produits intermédiaires et finis			
	BT			
	Marchandises			
BV	149 522		149 522	
Avances et acomptes versés sur commandes			132 262	
BX	2 201 645		2 201 645	
Clients et comptes rattachés (3)*			2 301 179	
BZ	75 244		75 244	
Autres créances (3)			12 830	
CB				
Capital souscrit et appelé, non versé				
CD				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
CF	171 557		171 557	
Disponibilités			81 097	
CH	120 761		120 761	
Charges constatées d'avance (3)*			106 071	
CJ	2 718 729		2 718 729	
TOTAL (III)			2 633 439	
Comptes de régularisation	CW			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
CN				
Ecarts de conversion actif* (VI)				
CO	3 934 150	78 656	3 855 494	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			3 896 928	
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	126 541	
		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des données financières présentées dans ce bilan ont été données dans le dossier de présentation des comptes Dossier N° 700470 en Euros. Attestation de présentation des comptes A3A ENTREPRISES

Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.7.0.....0.0.0.....)	DA	770 000		770 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	77 000		57 176
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	124 149		(156 648)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 631)		426 620
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	966 517	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	722 189		2 811
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	43 504		4
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 820 578		2 451 955
	Dettes fiscales et sociales	DY	61 500		103 915
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	241 207		241 094	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 888 977		2 799 779
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 855 494		3 896 928
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 888 977		2 799 779	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	720 000			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENT

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 833 138	FB		FC	8 833 138	10 793 225	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	436 801	FH		FI	436 801
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		9 269 940	FK		FL	9 269 940	11 257 716
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	67 241	68 337	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 337 183	11 326 053
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 721 644	10 462 800	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	215 532	203 631	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 563	17 057	
	Salaires et traitements*					FY	204 508	232 075	
	Charges sociales (10)					FZ	78 942	88 652	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	7 933	9 909
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	1	51
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 241 124	11 014 175	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	96 059	311 878	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 815	223	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		160 138	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		10 610	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2 815	170 971	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 555	24 426	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	20 555	24 426	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(17 740)	146 545	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	78 319	458 423	

Dossier N° 700470 en Euros.

Attestation de présentation des comptes

A3A ENTREPRISES



Désignation de l'entreprise : Société OB MANAGEMENTNéant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 393		93 293
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500		1 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 893		94 293
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	99 343		89 480
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	500		2 271
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	99 843		91 751
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(82 950)		2 542
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			34 345
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 356 892		11 591 317
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 361 523		11 164 697
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 631)		426 620
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			IG	16 318	1 120
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
			HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	28 628		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 815		223
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	67 241		68 337
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
Cf état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			99 843	16 893	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
Régularisations clts/frs sur exercices ant.			Charges antérieures	Produits antérieurs	
Régularisations clts/frs sur exercices ant.			28 628		
Régularisation Malakoff sur exercices ant.				15 495	
				823	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



Société OB MANAGEMENT

820 CHEMIN DE L'AUMONE VIEILLE
IMMEUBLE MBM
13400 AUBAGNE

ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

A3A ENTREPRISES

65 AVENUE JULES CANTINI

TOUR MEDITERRANEE

13006 MARSEILLE

0491330283

Dossier N° 700470 en Euros.

Attestation de présentation des comptes

A3A ENTREPRISES



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	7
Titres immobilisés	7
Créances immobilisées	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Dépréciation des créances	8
Disponibilités en Euros	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	9
Liste des filiales et participations	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges sur exercices antérieurs	10

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 855 494.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 269 939.76 Euros et dégageant un déficit de 4 631.17- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 648 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 8 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 085
Dettes fiscales et sociales	19 273
Autres dettes	240 866
Total	283 413

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	120 761
Total	120 761

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				45 238	45 238
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				9 025	9 025
- dotations de l'exercice				9 710	9 710
Total				18 735	18 735
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				9 710	9 710
- entre 1 et 5 ans				17 297	17 297
Total				27 007	27 007
Montant en charge sur l'exercice				9 710	9 710



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- 13 TP SERVICES ASSOCIES	250 000	534 255	100.00	923 900		1 597		10 639 558	82 365	
- SASU LANGUEDOC TP SERVICES	40 000	155 737	100.00	2 000		93 519		7 059 397	2 425	
- SASU 83 TP SERVICES	40 000	205 922	100.00	40 000				458 851	40 966	
Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL A. MARIA	1 000	25 377	50.00	500		31 425		69 76	13 109	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Régularisation sur exercices antérieurs	28 628	
Total	28 628	
Produits		
- Régularisation sur exercices antérieurs	15 495	
- Régularisation Malakoff sur ex. antérieur	823	
Total	16 318	



SOCIETE OB MANAGEMENT
Société par action simplifiée unipersonnelle
Au capital de 770 000 €

Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille
Immeuble MBM
13400 Aubagne

534 015 870 RCS MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 SEPTEMBRE 2019

Procès-verbal de délibération

Le 27 septembre 2019 à 16h00, les actionnaires de la société OB MANAGEMENT, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 770 000 € divisé en 77 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance et à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur BAUDOIN Olivier en sa qualité de Président
Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 77 000 actions, soit l'intégralité des actions composant le capital social ayant le droit de vote pour chacune des résolutions et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- Copie de la lettre de convocation des actionnaires et du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau,
- Les pouvoirs des actionnaires représentés,
- Les comptes annuels arrêtés au 31-03-2019
- Le rapport du président,
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31-03-2019

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du président
- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice de sa mission et sur les conventions réglementées,
- Examen et approbation des comptes annuels clos au 31 Mars 2019,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions,

BO



[Signature]

- Affectation du résultat,

Le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et, généralement, tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur ; l'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente à l'assemblée le rapport de gestion. Lecture est donnée au rapport du commissaire aux comptes. Puis la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 Mars 2019 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte de 4 631,17 Euros.

En conséquence, elle donne quitus président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DU COMMERCE

L'assemblée après avoir entendu, en application de l'article L227-10 du code de commerce, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code du commerce, constate que la convention de gestion et la convention de trésorerie conclues antérieurement avec les filiales 13 TP SERVICES, LANGUEDOC TP SERVICES et 83 TP SERVICES se sont poursuivies au cours de l'exercice 2019.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

« report à nouveau » : - 4 631,17 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

30



A handwritten signature or mark, possibly initials, located at the bottom right of the page.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2018	126 000 €	X	
2017	Néant		
2016	Néant		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le président : Monsieur BAUDOIN Olivier



SOCIETE OB MANAGEMENT
Société par action simplifiée unipersonnelle
Au capital de 770 000 €

Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille
Immeuble MBM
13400 Aubagne

534 015 870 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L227-9 du code du commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTAT ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2019, le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 9 269 940 € contre 11 257 716 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 9 337 183 € contre 11 326 053 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice sont de 9 241 124 € contre 11 014 175 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort positif à 96 059 € contre un résultat d'exploitation positif à 311 878 € au titre de l'exercice précédent.

BO



Compte tenu d'un résultat financier négatif de 17 740 €, le résultat courant avant impôts ressort positif à 78 319 € contre un résultat courant avant impôts positif à 458 423 € pour l'exercice précédent.

Au 31 Mars 2019, le total du bilan de la société s'élevait à 3 855 494 € contre 3 896 928 € pour l'exercice précédent.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation ou cession n'a été effectuée au cours de l'exercice.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT AUX FOURNISSEURS ET CLIENTS

Le montant global des dettes fournisseurs arrêté au 31 Mars 2019 s'élève à 1 820 578 € contre 2 451 955 € précédemment.

Le montant global des créances clients arrêté au 31 Mars 2019 s'élève à 2 201 645 € contre 2 301 179 € précédemment.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévue par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- - 4 631 € au compte « report à nouveau ».

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social :	770 000 €
Réserve légale :	77 000 €
Report à nouveau :	<u>119 518 €</u>

CAPITAUX PROPRES : 966 518 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

BO



[Handwritten signature]

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2018	126 000 €	X	
2017	Néant		
2016	Néant		

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons qu'aucune dépense non déductible du résultat fiscal n'a été prise en charge.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code du commerce.

Le Président
Monsieur BAUDOIN Olivier

